INSTITUTION JEANNE D'ARC

Franconville

ECOLE – COLLEGE – LYCEE POLYVALENT – U. F. A

Franconville, le 8 juillet 2025

Chers Parents,

L'année scolaire 2024-2025 est à peine terminée que nous devons préparer celle de 2025-2026.

Les élèves seront accueillis par leur professeur principal afin de leur transmettre les différentes informations relatives au bon déroulement de l'année scolaire le :

- **Classes de 6ème : Mardi 2 septembre de 8 h 45 à 12 h 30 : Elèves et parents**
  (Réunion de rentrée à 9 h pour les familles de 6ème, merci de prévoir votre matinée)
- **Classes de 5ème : Mardi 2 septembre de 14 h à 16 h 30 : Elèves**
- **Classes de 4ème : Mercredi 3 septembre de 9 h à 12 h 00 : Elèves**
- **Classes de 3ème : Mercredi 3 septembre de 10 h 30 à 12 h 30 : Elèves**

Début des cours pour tous le jeudi 4 septembre selon l'emploi du temps

Les collégiens sont accompagnés par une équipe d'Educateurs sous la responsabilité de la Conseillère Principale d'Education, Madame DELISSE. Pour chaque niveau de classe, un Educateur référent est au service des élèves pour les écouter, pour rappeler la règle et la loi, pour veiller également à l'éducation du comportement et les aider à gérer les conflits ainsi qu'à prendre des responsabilités.

Le jour de la rentrée seront remis à chaque élève :

- Les fichiers d'activités et le carnet de liaison ;
- Les **manuels scolaires** en contrepartie d'un chèque de **caution de 60 euros (à apporter le jour de la rentrée)**. Le plus grand soin devra être apporté à **ces livres qui devront être obligatoirement couverts**.
- Les **clés des casiers** pour les élèves qui ont réservé en contrepartie d'un chèque de **caution de 12 euros** (à apporter le jour de la rentrée).

Après en avoir pris connaissance, vous signerez les documents relatifs à la vie de l'établissement : les **règlements du collège, du CDI et de l'infirmerie, la charte informatique et internet** qui sont insérés dans le carnet de liaison.

Les **photographies individuelles** seront faites le mardi 2 et mercredi 3 septembre.

L'ensemble des supports de communication vous sera forfaitairement facturé 13 euros.

La restauration scolaire pour le collège débutera le jeudi 4 septembre.

2 bis, boulevard Toussaint Lucas 95130 FRANCONVILLE - ☏ : 01.34.13.75.56 - 🖷 : 01.34.13.99.80
Email : institution@jdarc95.fr - Site : www.jeannedarc-franconville.fr

INAPTITUDES EN EDUCATION PHYSIQUE :

- **Annuelles** : les élèves inaptes doivent apporter, dès la rentrée, un certificat médical précisant **l'ampleur de l'inaptitude** (totale ou partielle).
- **Ponctuelles** : les Parents se réfèreront au formulaire inséré dans le carnet de liaison.

REPAS : les élèves qui prendraient des repas occasionnels, au prix de **10,20 €, devront payer le ticket-repas sur l'espace EcoleDirecte (paiement en ligne) 48 heures ouvrables avant la prise du repas.**

NOUVEAU

ABSENCES

- **Imprévisibles** : la famille doit impérativement et immédiatement prévenir le collège. Si ce n'est pas fait, les parents seront avisés dans les 24 h. Toutes les absences doivent ensuite être justifiées par écrit sur le carnet de liaison.
- **Prévisibles** : doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la Direction. La demande doit être faite par écrit, au moins 48 h à l'avance, en précisant le motif (un départ anticipé en vacances n'est pas un motif valable). **Ne pas utiliser le carnet de liaison dans ce cas.**
- **En cas d'absence ponctuelle des parents** (déplacement professionnel par exemple) il est demandé d'en informer l'établissement par écrit (formulaire disponible sur EcoleDirecte à la rentrée) afin d'indiquer les coordonnées de la personne responsable de l'enfant.

RESPECT DU CALENDRIER SCOLAIRE

Nous demandons **instamment** aux Parents de veiller **au respect rigoureux** des dates de départ en vacances et de rentrées scolaires. Sans accord du Chef d'établissement, le non-respect de ce calendrier peut être considéré comme une rupture unilatérale du contrat liant l'établissement à la famille.

- **TOUSSAINT : du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025 (au matin)**
- **NOEL : du samedi 20 décembre 2025 au mardi 6 janvier 2026 (au matin)**
- **HIVER : du samedi 21 février 2026 au lundi 9 mars 2026 (au matin)**
- **PRINTEMPS : du samedi 18 avril 2026 au lundi 4 mai 2026 (au matin)**
- **PONT DE L'ASCENSION : du jeudi 14 mai 2026 au lundi 18 mai 2026 (au matin)**
- **VACANCES D'ETE débutent le vendredi 4 juillet 2026 au soir.**

APEL

La lettre de l'Association des Parents d'élèves est disponible sur le site de l'Institution dans l'onglet « APEL ».

RAPPELS

- L'usage du portable est interdit dans l'établissement.
- Il est également interdit de fumer dans l'établissement.
- Le garage des deux roues est un service placé sous la responsabilité première des élèves. Aucune assurance ne prend en charge les dégradations commises aux deux roues.

Dans cette attente, nous vous souhaitons, Chers Parents, de bonnes vacances et nous vous assurons de notre entier dévouement.

F. JONOT
Chef d'établissement

M. RIFFAULT-CARON
Directrice du collège